Petite Correspondance

Curieux 48. — Le plus simple serait de voir le directeur de la Banque de France de Roubaix. —— Jean Bean. — Le prime de départ est l'application du bail. —— L.T. 155. — Ce n'est pas un droit. L'allocation n'est accordée qu'après enquête administrative sur les ressources du postulant. —— Maillé de 50. — Il a le droit dans les 20 jours du congé de signifier sa demande de prorogation pour la durée de sa mobilisation. —— Un commerçant ennuyé. — Le maison ayant été louée à titre de local d'habitation, la prorogation commerciale ne joue pas. Il y a lieu dans les 20 jours du congé reçu de faire une demande de prorogation en indiquant les conditions nouvelles acceptées par le locataire. Le propriétaire doit répondre s'il les accepte ou les refuse. En cas de désaccord saisir le juge de paix qui tranchera. —— Ninette et Rintintin. — Si la séparation a été prononcée par jugement, elle peut être convertie en divorce après trois ans. S'il n'y a eu que séparation de fait sans procès, il faut faire le procès. Maintenant la demande en divorce peut être introduite directement.

Trois O.N. — Le délai est celui que vous avez convenu entre vous. Si ce sont des arrhes qui ont été déposées, la vente peut être rompue soit par vous en abandonnant les arrhes, soit par le vendeur en vous remboursant le double. —— 37 Porte-Bonheur. — Ils peuvent proroger au titre de la loi du 31 mars dernier mais ils doivent accepter une augmentation. —— C.X.W. — 1. Déclaration à l'enregistrement pour l'impôt sur le chiffre d'affaires; 2. Inscription au registre du commerce; 3. Déclaration au contrôleur des contributions directes. —— Ruines. — Vous n'auriez droit à aucune indemnité pour la reprise payée. Vous avez, dans ces conditions, intérêt à vous mettre d'accord. —— Da. — Oui, à n'importe quelle caisse, mais vous ne pouvez avoir qu'un livret dans l'une ou dans l'autre, mais pas dans deux. —— B.V.M. 9. — Vous pouvez signifier une demande de prorogation en indiquant les conditions que vous acceptez. En cas de désaccord, saisissez le juge de paix qui tranchera. —— Folette. — Elle peut demander une prorogation et faire fixer les conditions par le juge de paix.

P.L. — Il suivra le sort de la classe avec laquelle il est incorporé. —— M.T.A. — Il faut vous adresser au Bureau de recrutement de Lille. —— E.I.P. — Oui, elle en a le droit, si l'interdiction formelle lui en a été faite au moment de la location. Elle vous doit une compensation. Vous ne pouvez vous opposer à une prorogation jusqu'au 31 décembre prochain, mais vous pouvez augmenter. —— Une chagrinée, 18. — Vous pouvez vous opposer à une prorogation nouvelle à partir de janvier 1923. —— Yvette et son loup. — Ayant dépassé l'âge de la majorité, il suffit d'une sommation respectueuse par notaire, pour vous passer du consentement paternel. —— Propriétaire sans maison, 41. — Il aura une prorogation de droit jusqu'au 1er janvier 1923, mais il doit accepter une augmentation, sauf s'il était mobilisé dans la zone des armées. En cas de désaccord, saisir le juge de paix.

Gil. — Oui, il n'y a pas de limite formelle. —— Veuve F.D., 48. — Il ne semble pas que ce soit excessif. —— X.Y.Z., 48. — A la Mairie. Mais il est un peu tard. —— R.C., 26. — La Commission prendra une décision après avoir examiné votre situation. Elle vous imposera vraisemblablement de payer une partie de l'arriéré. —— Carlos, Tourcoing. — Vous pouvez toujours déposer une plainte au Procureur de la République. —— Victor Hugo. — S'il a signé un abandon complet, il peut difficilement soutenir sa prétention actuelle. La Commission appréciera. —— Laroie. — Oui, il le peut, mais doit, cependant, rester dans des limites raisonnables. —— J.D. 1800. — Vous pouvez toujours saisir le juge de paix. Mais il n'apparaît pas qu'il y ait excès. —— Locataire ennuyé, 33. — Le loyer est payable au domicile du propriétaire. —— A.G., veuve ennuyée. — Il le peut, à partir du 31 mars dernier. En cas de désaccord, saisir le juge de paix.

France d'abord. — 1. Elle a varié à différentes époques; le Bureau militaire, à la Mairie, et le Bureau de recrutement de la Fraternelle des Combattants vous donneront le renseignement; 2. Le temps passé en usine compte comme période de mobilisation, mais pas comme mobilisation dans la zone des armées. —— J.L.R. — Carton bitume. —— Un qui n'sait pas. — Voyez le Consulat de Belgique. —— Parents désolés, L.D. — Non. —— Locataire ennuyé. — Vous avez droit jusqu'en décembre prochain. Il ne peut augmenter dans votre cas. —— Ex-poilu. — Il n'en a pas été fixé par la loi. —— Z.A.B., 6, n° 744. — Elle finit en juillet 1922, mais vous pouvez obtenir de droit une prorogation jusqu'en décembre prochain, en acceptant une augmentation. En cas de désaccord, saisir le juge de paix. —— L.F.D. — Il peut bénéficier d'une prorogation de droit, jusque fin décembre. —— P.H., 9155. — Vous pouvez réclamer à la Préfecture, par l'intermédiaire de la Mairie.

POUR LA TOILETTE
LES LOTIONS
L.T. PIVER, PARIS
SONT LES PLUS PARFUMÉES

Nouvelles Militaires

ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMÉE. — Le général de division Mouchon, commandant le centre d'études techniques d'artillerie de Metz, est nommé au commandement de l'artillerie du gouvernement militaire de Paris.

Le général de brigade Maitre, détaché au centre des hautes études militaires, est nommé au commandement du centre d'études tactiques d'artillerie de Metz.

Le général de division Gratier, disponible, est nommé au commandement de la division d'Alger.

Le général de brigade Hamelin, en congé, est nommé au commandement des subdivisions, à Melun.

Le colonel d'infanterie Collon, commandant par intérim l'infanterie de la 9e division, est nommé au commandement par intérim de l'infanterie de la 17e division, à Poitiers.

Le général de brigade des troupes coloniales, Puyneau, commandant les subdivisions d'Orléans, est nommé, tout en conservant son commandement actuel, au commandement de l'infanterie de la 9e division, à Orléans.

MUTATIONS. — **Infanterie.** — Brochat, chef de bataillon au 24e rég. d'inf., est affecté au 8e rég. d'inf.; Le Marchand, capitaine au 50e d'inf., est affecté au 1er d'inf.; Baras, chef de bataillon au 127e d'inf., est désigné pour être détaché au service géographique de l'armée et est affecté au 108e d'inf.

Chars de combat. — Chalot, lieutenant d'état-major au 9e corps, est affecté au 509e de chars de combat.

Cavalerie. — Plantain, lieutenant au 6e chasseurs, passe au 1er spahis.

Gendarmerie. — Taillandier, capitaine à La Flèche, est affecté à Valenciennes.

Service de santé. — Mongel, médecin-major de 2e classe à la Place de Lille, est affecté à la Place de [illegible].

Cherry-Rocher
LIQUEUR

Communications

ROUBAIX. — **Grande-Harmonie.** — Vendredi 12, à 20 heures, répétition générale.

— **Cecilia Roubaisienne.** — Jeudi 11, à 19 h., chez M. J. Vandenhautte, 67, rue de l'Alma, répétition partielle pour les barytons et basses. — Samedi 13, à 19 h. 30, au siège, répétition partielle pour les premiers et seconds ténors; à 20 h. 30, répétition générale.

— **Orphéon des Anciens Combattants.** — Jeudi, à 19 h. 30, répétitions partielles pour toutes les parties; à 20 h., répétition générale.

— **Chorale Fraternelle Delezenne.** — Réunion générale, vendredi 12, au siège, à 7 h. 30.

— **Chorale St-Jean-Baptiste.** — Réunion au local, rue Lesueur, 3, à 20 heures, jeudi.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Présidence de M. Lamy
Audience du mercredi 10 mai 1922

— **Infraction fiscale à Lille.** — M. [illegible], négociant en gros en liqueurs, rue d'Esquermes, puis rue de Douai, à Lille, a reçu, vers la fin de l'année dernière, plusieurs visites d'inspecteur de la Régie, qui ont relevé 366 contraventions pour fraude sur la taxe de luxe à 20 %, 7 contraventions pour fausse déclaration de transports, et 11 contraventions pour fausse déclaration sur les vins.

Le représentant des contributions indirectes réclame autant d'amendes de 50 à 500 francs, demandant le maximum, en raison de ce que le prévenu a déjà été condamné pour fraude.

Après plaidoirie de Me de Lauwereyns, l'affaire est mise en délibéré. Le jugement est remis à huitaine.

RECORD

Nous apprenons un record qui mérite d'être signalé. Il s'agit de six bandages montés sur un omnibus de la Compagnie Générale des Omnibus de Paris et qui ont parcouru respectivement 112.000, 118.000, 120.000, 125.000, 128.000 et 130.000 kilomètres, ce qui représente environ 120 fois la traversée de la France dans sa plus grande dimension.

Il s'agit de six bandages pleins DUNLOP. 90472

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNION SPORTIVE MOUSCRONNOISE. — Terrain de l'U.S.M., rue des Brasseurs, dimanche 14 mai, deux grands matches, à 9 h. 30, Racing-Club Menimois contre équipe 2; à 3 h. de l'après-midi, Olympique Lillois (les Antiques), contre équipe 1. Dimanche 21, grand match, U.S. Tourquennoise contre U.S. Mouscronnoise.

BOXE

LE GALA DE BOXE DU BOXING-RING TOURQUENNOIS. — Michaud contre Laffont. — La revanche Lepers-Voisin. — Après le combat Michaud-Laffont, le second dix rounds qui constituera la revanche Lepers-Voisin est appelé à un beau succès.

Champion du Nord 1921, Voisin, devant qui Coppens, Bailly, Vandendriessche et d'autres ont dû s'incliner, fit deux fois match nul avec Bouquet, l'espoir français, a repris un sérieux entraînement, ne négligeant rien pour effacer la défaite que lui fit subir, dernièrement, son adversaire de dimanche prochain.

De son côté, Lepers compte bien ajouter une nouvelle victoire à son beau record où figurent des victoires par k.o. sur Voisin, Delanney, Verquin, Rysselinck, Déjardin, et sur Burgraeve et Germain. On se souvient des dix rounds acharnés pendant lesquels Lepers résista à l'excellent Detré.

Ce sera un rude combat qui attirera dimanche prochain dans la salle de la rue de Gand les amateurs de boxe sincère et courageuse.

Nous parlerons demain du troisième dix rounds où se retrouveront Baete, le poulain de Dubus, et Defrance, le professeur du B.R.T.

COURSES A PIED

UNE FETE SPORTIVE A ROUBAIX. — D'accord avec les commerçants du quartier Saint-Joseph, le P.C.S.R. organise pour le 25 juin, une fête sportive qui comprendra les épreuves suivantes : 100 m. plat, séries et finale, 4 prix; 400 m. plat, séries et finale, 5 prix; lancement du poids, 3 prix; 9 kilomètres, circuit du quartier, 7 prix; course de minimes au-dessous de 13 ans, 3 prix. Engagements : 1 fr. pour les courses de vitesse; 1 fr. 50 pour les 9 kilom., et gratuit pour les minimes. Il y aura aussi une course pour boiteux; un jeu de dés, jeu de boules et un jeu de fléchettes. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean Goossens, l'ancien coureur à pied, bien connu, 110, rue de France, Roubaix.

Ces courses sont ouvertes aux amateurs indépendants et gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

Réunion des débitants de boissons du quartier St-Joseph, adhérents à la fête, jeudi 1er juin, à 8 h. précises du soir, chez M. Séraphin Verdonck, rue de la Guinguette.

FOOTBALL-CLUB DES SPORTS DE ROUBAIX. — Les membres du Club désirant pratiquer la course de fond sont avisés que l'entraînement aura lieu tous les dimanches matins, à 9 h. Vestiaire chez M. Jean Goossens, 110, rue de France, à Roubaix.

Les amateurs de courses de fond désireux de se joindre aux membres du F.C.S.R. peuvent se faire inscrire à l'adresse ci-dessus.

PREPARATION MILITAIRE

ECOLE ROUBAISIENNE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE PREPARATION AU SERVICE MILITAIRE. — Semaine du 8 au 14 mai; Officier de service, lieutenant E. Bohn. — Vendredi 12, de 19 h. 30 à 21 h., cours sur l'hygiène; questionnaire. Adjudant Marchal. — Dimanche 14, de 9 à 11 h., lieutenant Eugène Bohn; sergent, Herneels; caporal, Farvaque. Education physique, courses, sauts, etc.

TIR

FRANCS TIREUR DU RAVERDA. — Classement à la suite de la 7e séance du concours doté de 1.000 fr. de prix en espèces: 1. Lorguet, 2. Catteau, 3. Cordonnier, 4. Malfait, 5. Poterat, 6. Bottel M., 7. Bonte, 8. Mme Commen, 9. Deschamps, 10. Bottel L., 11. Delatte, 12. Detavernier, 13. Commen O., 14. Baudhuin, 15. Wils, 16. Farvacque, 17. Dutrieux, 18. Deniele, 19. Walleys, 20. Delerue A., 21. Catelain E., 22. Delerue G., 23. Deracinois, 24. Savories, 25. Coilet, 26. Roussel, 27. Dubois, 28. Boussemart, 29. Pringuey, 30. Dupuis, 31. Deflandre, 32. Laflechelle, 33. Demesmaker, 34. Dumez, 35. Jeansoone, 36. Catelain B., 37. Vanderplancke, 38. Henno, 39. Florin, 40. Vanderzeyen.

Classement du Challenge par équipe de 5 tireurs: 1 et 2. Amicale Ternaux; 3. Société gymnastique l'Ancienne.

Prix au plus beau carton, M. Catteau.

CROIX. — **Les Carabiniers.** — Résultat du 7 mai. — 1re catégorie : 1er, Ch. Dujardin; 2e, H. Desmaretz; 3e, A. Allot; 4e, A. Dupont; 5e, F. Dellemmes; 6e, A. Braem; 7e, L. Dedours; 8e, H. Lanssens fils; 9e, D. Dumont; 10e, O. Delnatte; viennent ensuite : L. Bertin, A. Orgaertfils, M. Diers, Ch. Dhalluin, L. Decottignies, N. Vanmansaert, B. Lanssens, A. Orgaert père, O. Grave, A. Bottel, G. Parez, V. Berthélemy, M. Bodelot fils, E. Dumortier père, J. Fourmeau, F. Castelain, M. Bodelot père, J. Loty, A. Cailloux, H. Cuvélier. — 2e catégorie : 1er, Ch. Dujardin; 2e, L. Laroy; 3e, A. Delanghe; 4e, E. Delnatte; 5e, R. Heuls; 6e, A. Ruyffelaert; 7e, M. Duponchelle; 8e, R. Dumont; 9e, G. Roty; 10e, J. Cuypers; 11e, P. Desoutter. — Dimanche 14 mai, commissaires de service : Martin, M. Bourdon; soir, A. Dhalluin. Tir de concours entre sociétaires. Stand ouvert à 9 h. du matin.

GYMNASTIQUE

UNE GRANDE MANIFESTATION GYMNIQUE. — La Fédération des Sociétés de Gymnastique de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, et leurs cantons, ayant confié l'organisation de son prochain concours aux deux grandes sociétés roubaisiennes, « La Roubaisienne » et « L'Ancienne », celles-ci, d'accord avec la Fédération, ont décidé d'organiser une grande fête gymnique, qui aura lieu le dimanche 21 mai, à 16 h., sur le magnifique terrain de « La Roubaisienne ».

En plus des épreuves-concours qui compteront pour le Challenge, chacune des sociétés de la Fédération exécutera une production; ce sera pour certaines d'elles une répétition générale du concours fédéral qui a lieu à Marseille les 4, 5 et 6 juin prochain.

Nous donnerons sous peu le programme complet de cette fête, appelée à un succès retentissant; pour aujourd'hui, contentons-nous de donner les épreuves du concours : 1° un exercice libre à la barre fixe; 2° un exercice imposé aux parallèles, 3° saut combiné au cheval; 4° saut à la perche, et 5° course de 1.500 m., cinq gymnastes par société, tous partant ensemble.

Un prix d'entrée de 0 fr. 50 sera demandé pour couvrir les frais d'organisation.

TOURCOING. — **La Jeunesse du Blanc-Seau.** — Après la répétition de vendredi dernier, les gymnastes, dans une fête improvisée, ont fêté le départ des conscrits du 1er contingent. Dans son allocution, le président a félicité les cinq camarades qui se sont présentés au G.P.S.M. et qui ont été reçus avec [illegible]: Lotuzen (?), Vandenbrouck (?), Paris (?), Hellebosq (?), Petiot (?), de [illegible] une société qui ne [illegible] de cet [illegible] à l'adjudant Marchal, à son adjudant, Cyrille Dehaye, et au directeur, M. Louis Delquaine. Sur les cinq gymnastes admis au G.P.S.M., quatre sont affectés aux Pompiers de Paris; répondant à l'invitation du capitaine Debruyne, commandant les pompiers de Tourcoing, ils ont suivi les cours qu'il avait organisés, et ont été reçus dans les premiers, au classement fait à Lille, il y a un mois. Ces gymnastes sont très heureux d'être affectés à ce corps spécial, où l'on recherche la vigueur, le sang-froid et l'esprit de décision dans la pratique journalière des appareils de gymnastique.

BILLARD

TOURCOING. — **L'Effet Centraire** (51, rue de Gand). — Une cinquantaine de joueurs ont participé au concours donné dimanche dernier. Les parties furent fort intéressantes et quelques amateurs de Courtrai et Mouscron ont fait valoir leur science, en fournissant un jeu admirable, qui charma tous les spectateurs. Les 5 prix ont été gagnés par : 1er, Naessens, de Tourcoing, et Delaere, de Mouscron; 2e, Demulder, de Courtrai, et Delcourt, de Tourcoing; 3e, Ducastel, de Croix, et Delnatte, de Mouscron; 4e, Coppenolle, de Mouscron, et Dewasme, de Tourcoing; 5e, Vandeleene, de Courtrai, et Daldili, de Morseele. Vandeleene et Naessens se sont attribués les 2 prix de séries, avec 28 et 23 points. Les heureux gagnants du jeu de dés furent M. Merckaert et Mmes Clinckemalie et Naessens. La distribution des prix s'est effectuée aux sons de la « Brabançonne » et de la « Marseillaise », et des vivats chantés en l'honneur de l'équipe gagnante, ce qui scellait une fois de plus l'amitié inaltérable de ces deux pays.

Cycles "La Française"
MARCELLI 107, Rue de la Gare ROUBAIX

HIPPISME

LES COURSES DU TREMBLAY du 10 mai

Prix Ninette (4.000 fr. 2.150 m.). — 1. Verbeni (Ollier), 183.00 et 58.50; 2. Botanique (Valentin), 311.00; 3. Kingsley (G. Vatrd), 22.50. — Pas couru: Farouche.

Prix Cordagne (6.000 fr. 2.000 m.). — 1. Lady in Waiting (Mac Gee), 30.00 et 12.00; 2. Bosy Cheeke (Rodhain), 48.50; 3. La Morphine (A. Sharpe), 16.00. — Pas couru: Happy Queen.

Prix Clocher (4.000 fr. 3.000 m.). — 1. Vanity (Bartholomew), 67.50 et 20.50; 2. Il en Veut (Fruhinsholtz), 15.30; 3. Indépendance (M. Allemand), 38.00. — Pas courus: Merville III, La Faloterie, Farine Lact, Maison Blanche, Toutoune.

Prix Dutch Skater (6.000 fr. 2.000 m.). — 1. Suzon (Winkfield), 83.00 et 18.00; 2. P. d'Orange II (Stern), 13.00; 3. Red Rat (J. Jennings), 14.50. — Pas courus: Dinan, Pincus, Lucky, Burgeyne, Magnac.

Prix Léonce Delatre (10.000 fr. 2.300 m.). — 1. Tiny Jack (J. Jennings), 25.50 et 16.00; 2. L'Arno (A. Sharpe), 40.00. — Pas courus: Dellys, Lucky, Bugeyne.

Prix Carmelite (5.000 fr., 2.150 m.). — 1. Pisvre (R. Brethès), 142.00 et 30.50; 2. Chamois (C. Merlaut), 30.00; 3. Dauntless (M. Allemand), 15.00. — Pas courus: Flaucourt, Monza.

LE PRIX NEW-MARKET

Londres, 10 mai. — Résultats du Prix New-Market Stakes: 1er Poudoland égalité; 2e Babanod, à trois longueurs; 3e Captain Fracasse, à demi-longueur. Il y avait treize partants.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — **La Concorde.** — Demain de 1 heure à 6 h. 30, au siège, Place de la Gare, mise en paniers pour Rambouillet. 500 fr. prix d'honneur, plus 100 fr. pour sociétaires. Mise obligatoire, 2 francs. Rayon 8 kilomètres. 38084d

— **Débitants**, 14 mai, Angerville. Rayon 3 kil. chez St-Martin, y compris tout Wattrelos. 250 fr. prix d'honn. 50 fr. pour sociétaires, chez M. Kesteloot, rue Voltaire, 73. Mise 2 fr. et 1 fr. Les amateurs qui jouent le petit voyage pourront constater sur le même constateur, à paniers vendredi de 3 à 6 h. 30. 38092

ROUBAIX. — Chantilly, organisé par le Club de Semaine, chez M. Victor Watteau; 300 pigeons lâchés à 6 h.10, par M. Robert — 1er prix, E. Lecomte, u.6p.s.r.; 2e, Desmarchelier, 6p.s.r.; 3e, D. Verhenne, 9p.s.r.; 4e, Leperq, 8p.s.r.; 5e, Vercruysse, p.; 6e, J. Matten, 9p.s.r.; 7e, H. Nyckees, 5p.s.; 8e, Vandenbulcke, 5p.s.; 9e, J. Bertin, 4p.s.; 10e, Tirloit, 2p.s.; 11e, Florin, 4p.s.; 12e, Watteau frères, 7p.s.; 13e, C. Ferraille, 2p.s.; 14e, Jules Heuls, p.; 16e, C. Ferraille, p., série; 17e, Vanlandeghen, 2p.; 18e, Verheye, 5p.; 19e, Desombre, 5p.; 20e, Vandupen, 3p.; 21e, Debeer, 7p.; 22e, Verhenne, 4p., série; 23e, Leperq, 3p., série; 24e, Dhalluin, p.; 25e, Blonde, 2p.; 26e, Dupont, 4p.; 27e, J. Wauters, 4p.; 28e, Castelein, 2p.; 29e, Dolphens, p.; 30e, Rebours; 31e, Vanderstylen; 32e, Deserranet; 33e, Stelant; 34e, Masselus; 35e, Desmarchelier, série; 36e, Lecomte, série; 37e, J. Wauters, série; 38e, O. Willem; 39e, Vandeborgarde; 40e, Lebrun; 41e, Verheye; 42e, Verheye; 43e, J. Nyckees; 44e, Blonde; 45e, Fiers; 46e, Bertin; 47e, Decock; 48e, Bauduin; 49e, J. Heuls; 50e, Lebrun; 51e, Duvillers; 52e, Rebours; 53e, Desmarchelier; 54e, Geeraert; 55e, Kennebrouck; 56e, Desombre. — Le premier pigeon à 8 h. 38'37", vitesse 1161 m. 60, métrage 172.635; le dernier à 8 h. 47'02", vitesse 1112 m. 80, métrage 175.860. Réclamations et distribution des prix, jeudi, à 7 heures.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Aujourd'hui jeudi, au Gd Parc, conc. habit. Tirage au sort à 6 h. Parc à 6 h. 30. 57693d

— Dimanche 14 mai, concours de coqs au Prado, boulevard Beaurepaire, 82. Gros et petits. Tirage au sort à 5 heures. Au parc à 5 h. 30. 57706

TOURCOING. — Dimanche 14 mai, chez Vinckier, 2 de 3 pour 500 fr. Verzèle contre Vinckier. Au parc à 3 heures. Après la partie, concours. 20 pour 60. Il reste des mises. 17435d

— Lundi 15 mai, chez Descamps, rue du Château, 2 de 3 pour 500 francs. Descamps contre le Pas-de-Calais et Bondues. — Lundi 22, au même local, concours. Il reste des mises. 17438d

BOURSE DE PARIS

du 10 mai 1922

3 p. 100 perpétuel, 56.25. — 3 p. 100 amort., 69.40. — 3 ½ p. 100 amort., 84.05. — 5 p. 100 1915-16, 76.35. — 4 p. 100 1917, 62.85. — 4 p.c. 1918, 62.45. — 5 p. 100 1920, 88.55. — 6 p. 100 1920, 94. — Bons 6 p. 100, 503.50. — Crédit National 1919, 469.50. — Crédit National 1920, 475. — Crédit National 1921, 500. — Crédit National 1922, 494.

Ville de Paris 1871, 348. — Ville de Paris 1875, 436. — Ville de Paris 1876, 438. — Ville de Paris 1892, 290.50. — Ville de Paris 1894-96, 235. — Ville de Paris 1898, 272.50. — Ville de Paris 1899, 260. — Ville de Paris 1904, 278. — Ville de Paris 1905, 352.50. — Ville de Paris 1910 2 ¾, 251. — Ville de Paris 1910 3 p. 100, 237. — Ville de Paris 1912, 217. — Ville de Paris 1917, 508.75. — Ville de Paris 1919, 391.50.

Communales 1879, 456. — Communales 1880, 472.50. — Communales 1891, 272. — Communales 1892, 310. — Communales 1899, 299.75. — Communales 1906, 308.25. — Communales 1912, 177.50. — Communales 1920 lib., 457. — Communales 1920 non lib., 426.50.

Foncières 1879, 470. — Foncières 1883, 295. — Foncières 1885, 295. — Foncières 1895, 317. — Foncières 1903, 326. — Foncières 1909, 178.50. — Foncières 1913 3 ½, 325.50. — Foncières 1913 4 p. 100, 398.50. — Emprunt 1917, 265. — Emprunt 1921 lib., 496.50. — Emprunt 1921 non lib., 476.50.

BOURSE DE LILLE

du 10 mai 1922

En hausse: Aniche de 780 à 800. — Anzin de 640 à 660. — Béthune de 1000 à 1020. — 10e Béthune de 100 à 101.50. — Bruay de 1840 à 1860. — Courrières de 290.50 à 304. — Dourges de 540 à 547. — Ferfay de 540 à 543. — Lens de 170.75 à 180. — Liévin (coupures de 50) de 2770 à 2791. — Liévin de 96.75 à 96.25. — Marles 30 % de 2690 à 2625. — Marles 70 % de 255.75 à 256. — Nord d'Alais de 55.25 à 56. — Ostricourt de 465 à 466. — Vicoigne de 386 à 390. — Alexander (act.) de 147.75 à 151. — Dabrowa (part) de 300 à 301. — Grebowalka (act.) de 208 à 237. — Financière des pétroles (act.) de 236 à 238. — Industrielle de Pologne (act.) de 210 à 212. — Omnium des Pétroles du Nord (act.) de 380 à 407. — Monte-Carlo (act.) de 259 à 260; (part) de 116 à 118.25. — Petok de 265 à 270. — Ratoczyn (act.) de 397 à 410; (part) de 398 à 405. — Silva Plana (act.) de 148.75 à 151.25; (part) de 936 à 955. — Wankowa (act.) de 455 à 460; (part) de 196 à 197.

Comptoir de l'Industrie linière de 1004 à 1005. — Etablissement Agache de 775 à 785. — Etablissements Cail, de 289 à 291. — Crédit du Nord de 345 à 350. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est de 345 à 350. — Senelle-Maubeuge de 805 à 807. — Denain-Anzin de 1275 à 1285. — Lille-Bonnières et Colombes (act.) de 1135 à 1202; (priorité) de 1465 à 1493. — Margarinerie de Béthune de 76.50 à 77. — Verrerie Industrielle de 229 à 232.

En baisse: Albi (act. nouv.), de 416 à 407; (part) de 1012 à 1008. — 10e Bruay de 183 à 182.25. — Carvin de 425 à 424. — Clarence de 328 à 327.50. — Douchy de 850 à 845. — Escarpelle de 743 à 739. — Ligny de 1150 à 1145. — Thivencelles de 175 à 174. Vendin-lez-Béthune de 187.50 à 185.

Bordeni (act.) de 234 à 230; (part) de 246 à 240. — Dabrowa (cap.) de 315 à 314.25. — Franco-Polonaise (part) de 300 à 299. — Industrielle de Pologne (part) de 382 à 381. — Polana (act.) de 191 à 190. — Zagora (act.) de 186 à 185; (part) de 173 à 160. — Fives-Lille de 1004 à 1000. — Aciéries de France de 493 à 490. — Chantiers de France de 204.75 à 204.50. — Etablissements Arbel de 513 à 505. — Société Matériel transport de 345 à 344.

Stationnaires: Blanzy à 1030. — Crespin à 158. — Filees à 120.25.

Dabrowa (act.) à 158. — Estara (part) à 160. — Franco-Polonaise (act.) à 126. — Karpathes (act.) à 314.

La Lucette à 184. — Banque régionale du Nord à 550. — Franco-Belge de Matériel de Chemin de fer à 340. — Etablissements Pouillier-Longhaye, à 373. — Kuhlmann à 430. — Ciments d'Haubourdin à 317.

Notre marché fait bonne contenance; il y a longtemps que nous n'étions plus habitués à lui voir cette allure soutenue.

Nos Charbonnages se redressent; la situation apparaît plus optimiste. Fermeté de Bruay et Courrières.

Pétroles plus actifs. Financières regagne du terrain. Silva en reprise. Lille-Bonnières soutenue.

Kuhlmann est demandé.

Banque ROBERT (fondée en 1868),
86, rue de la Gare, Roubaix. (Téléph. 5.42).

TIRAGES FINANCIERS

FONCIERES ET COMMUNALES 1917. — Le numéro 1.240.739 gagne 250.000 fr.; le numéro 1.181.753 gagne 50.000 fr.; le numéro 589.669 gagne 25.000 fr.; les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 324.479 et 1.663.859; les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. : 208.074 918.776 497.369 892.794 1.130.687 1.284.784 1.579.249 1.811.749 1.940.659 1.955.171; 50 numéros gagnent chacun 500 francs.

COMMUNALES 1920. — Le numéro 907.294 est remboursé par 1.000.000 fr.; le numéro 938.905 est remboursé par 100.000 fr.; le numéro 1.956.561 est remboursé par 50.000 francs; le numéro 1.487.095 est remboursé par 10.000 fr.; les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr : 964.699 et 1.583.544; 30 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations foncières 2,60 % 1879

Les 90 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

36.291	37.241	51.684	72.778	135.207	139.243
147.660	149.750	189.823	208.653	235.882	244.718
269.102	271.829	286.360	319.091	375.957	390.756
428.081	449.990	495.124	498.317	506.756	512.513
550.846	561.225	592.124	617.970	643.197	647.268
684.059	722.505	766.070	782.042	787.543	823.385
830.984	841.268	858.775	859.350	861.792	865.103
873.732	888.531	912.900	920.929	938.194	998.057
1.044.498	1.052.527	1.060.653	1.160.654	1.111.697	1.119.692
1.167.709	1.178.527	1.197.464	1.217.082	1.229.080	1.242.458
1.244.328	1.250.268	1.256.783	1.266.483	1.268.770	1.284.462
1.302.013	1.306.517	1.310.156	1.436.473	1.417.292	1.451.062
1.477.449	1.479.612	1.504.934	1.505.743	1.531.079	1.548.191
1.586.782	1.595.050	1.634.689	1.635.228	1.642.870	1.668.509
1.662.145	1.727.030	1.732.373	1.749.930	1.763.237	1.799.084

Obligations foncières 2,60 % 1885

Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

6.091	23.439	29.240	65.995	86.717	111.804	186.187
222.009	250.258	278.876	281.020	326.111	328.529	341.963
351.642	370.450	376.467	394.034	437.527	449.787	485.987
498.277	530.168	569.338	594.683	620.585	627.846	655.669
666.232	680.232	699.844	701.962	739.133	783.465	792.069
794.280	823.155	839.355	843.082	847.602	875.059	897.608
943.207	958.100	989.848				

En outre, 1.657 autres numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Obligations foncières 3 % 1909

Les 60 numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :

6.419	13.061	88.218	92.708	106.055	113.513
151.607	166.908	176.805	219.250	227.146	277.480
300.509	322.506	336.207	409.611	466.625	477.526
487.996	511.677	512.097	519.438	549.268	556.993
575.279	580.502	612.728	678.471	681.010	694.207
717.278	727.588	749.680	763.165	770.692	775.809
799.184	897.985	825.554	859.126	871.814	878.361
910.009	920.296	968.154	983.686	1.113.973	1.015.320
1.024.151	1.037.023	1.043.665	1.062.822	1.113.973	1.115.976
1.181.803	1.186.102	1.242.600	1.268.753	1.294.311	1.306.420

Obligations foncières 3,60 % 1913

Les 50 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

19.984	23.372	40.243	62.991	67.900	76.898	86.587
91.951	100.946	148.249	180.704	234.698	256.818	268.168
294.713	297.792	341.905	380.943	387.889	402.847	417.496
436.053	443.142	469.229	493.467	524.713	533.953	535.180
575.016	575.848	650.830	657.979	711.209	727.785	757.693
758.968	790.265	827.035	864.163	881.652	883.684	939.825
944.579	943.354	960.940	982.298	984.760	982.791	992.317
993.068						

VILLE DE PARIS

Emprunt 4 % 1875

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

418	7.596	18.103	25.829	56.919	85.747	90.066
100.459	144.085	171.092	174.236	184.476	193.918	221.253
224.125	233.790	250.768	305.669	379.260	390.172	403.900
404.994	438.522	489.631	491.682			

Emprunt 3 % 1912

Les 35 numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :

33.466	48.486	89.981	90.993	186.846	209.202	215.848
293.092	273.312	300.526	322.774	360.093	430.994	435.024
490.038	500.116	508.577	519.586	526.369	547.887	547.994
566.681	568.163	572.466	644.439	645.042	645.534	650.732
662.609	667.107	673.308	689.141	699.370	710.279	714.423

VILLE DE PARIS 1876. — Le numéros 246.966 est remboursé par 100.000 fr.; le numéro 69.365 est remboursé par 10.000 fr.; le numéro 8.878 est remboursé par 5.000 francs. Les dix numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 fr. : 1.579 35.582 38.490 51.498 55.994 82.763 121.715 193.986 216.176 216.837.

LES REGISTRES
fabriqués par
l'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX
71, Grande-Rue, ROUBAIX
sont confectionnés avec des fournitures de premier choix. Ils
S'OUVRENT A PLAT
et donnent toujours satisfaction. 6

100.000 Frs seront versés aux heureux gagnants du Concours Délecta
En vente dans toutes les maisons d'Alimentation
Pour participer au Concours, il suffit d'acheter chez votre épicier une boîte de
CRÈME DELECTA
entremets instantané, exquis
Le règlement de ce Concours, accessible à tous, même aux enfants, Rapide à Solutionner
Se trouve dans chaque boîte.
La Boîte 0.60
Les réponses devront parvenir avant le 5 Juin, aux
Produits Délecta 42, Rue de Paradis — PARIS —

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Le marché à terme de change à Anvers

COTE DU MERCREDI 10 MAI 1922
(Les cours sont en francs belges)

Livres sterling. — 1re quinz. mai, 53.175; 1re quinz. juillet, 53.00; 1re quinz. octobre, 52.70.

Francs français. — 1re quinz. mai, 109.45; 1re quinz. juillet, 109.13; 1re quinz. octobre, 108.57.

Dollars. — 1re quinz. mai, 11.945; 1re quinz. juillet, 11.922; 1re quinz. octobre, 11.877.

Marks. — 1re quinz. mai, 4.20; 1re quinz. juillet, 4.2125; 1re quinz. octobre, 4.25.

(Communiqué par la Caisse Internationale de Liquidation d'Anvers).

MARCHE DES CHANGES A PARIS du 10 mai

Londres, 48.56 ½; New-York, 10.91; Berlin, 3 27/32. — Belgique, 91 ⅝; Espagne, 1.69 ¾; Hollande, 4.20 ½; Italie, 58 ½; Norvège, 1.04 ½; Prague, 20 15/16; Roumanie, 7 9/16; Suède, 2.81 ½; Suisse, 2.10 ⅝; Vienne, 0 ⅛; le mark polonais est coté 0 9/32; Londres chèque, 48.56.

COTONS. — Le Havre, 10 mai. — Clôture. — Tendance soutenue. Ventes, 4.900 balles. — Mai, 275; juin, 273; juillet, 270.50; août, 268.50; septembre, 267; octobre, 266; novembre, 264.50; décembre, 263.50; janvier, 262.50; février, 261.50; mars, 260.50; avril, 260.50.

—— New-York, 10 mai. — Mai, 19.80; juillet, 19.48; octobre, 19.56; janvier, 19.45.

—— Liverpool, 10 mai. — Clôture. — Mai, 11.89; juillet, 11.31; octobre, 11.26; janvier, 11.00; mars, 10.90.

CAFES. — Le Havre, 10 mai. — Clôture. — Tendance calme. Ventes, manquent. — Mai, 164.75; juin, 152.50; juillet, 160; août, 157.50; septembre, 156.25; octobre, 156.25; novembre, 155; décembre, 149.25; janvier, 146.50; février, 144.75; mars, 142.75; avril, inscoté.

LAINES. — Le Havre, 10 mai. — Tendance calme. Ventes nulles. — De mai à Décembre, 590.

SUCRES. — Paris, 10 mai. — Lourde sur campagne en cours, faible nouvelle récolte. — Courant, 159; prochain, 158 à 159.50; 4 de mai, 158.50 à 159.50; octobre, 128 à 128.50; 3 d'octobre, 124 à 125; 3 de novembre, 124.

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 10 (Clôture)

Blés. — Calme. — Courant, 78.75; prochain, 78.50, vendeur; 4 de mai, 77 à 77.25; juillet-août, 76.25 à 76.50; 4 derniers, 72.50.

Farine. — Calme. — Courant, 94.75; prochain, 95.75; 4 de mai, 95.50, acheteur; juillet-août, 96.25 à 96.50; 4 derniers, 91.75.

Avoines noires. — Ferme. — Courant, 72.25; prochain, 71.25 et 71.50; 4 de mai, 69, acheteur; juillet-août, 66, 66.25, 66.50; 4 derniers, 64.25.

Avoines diverses. — Soutenue. — Courant, 63, nominal; prochain, 60.25 à 61; 4 de mai, 59.75, acheteur; juillet-août, 60, vendeur; 4 derniers, 51 à 52.

Seigle. — Sans affaires. — Courant, 50.50; prochain, 50; 4 de mai, 50; juillet-août, 49.25; 4 derniers, 49.50. Tous nominaux.

MARCHES DIVERS

Dixmude, 8 mai. — Beurre, le kilo, 7 à 9 fr.; œufs, pièce, 0.28; pommes de terre, 100 kilo, 65 fr.

CE QUE LA CRÈME TOKALON DIT DE SARAH BERNHARDT

Je fus présentée à Mme Sarah Bernhardt, il y a de nombreuses années : au début elle se servait de moi pour soigner son teint clair et frais et sa peau douce et lisse. Au fur et à mesure que les années passaient, l'incomparable et fascinante artiste appréciait encore davantage mes services pour conserver l'éclat de sa carnation, pour se défendre contre les premières marques de l'âge et garder ainsi à son épiderme toute l'apparence de la jeunesse.

En effet, à partir du jour où Mme Sarah Bernhardt m'a honorée de sa confiance, nous ne nous sommes plus jamais quittées. Le résultat a été que, depuis cette époque, les ans se sont écoulés sans laisser de traces sur son visage resté sans rides et sur sa peau toujours jeune et veloutée. Je me sens largement récompensée des années passées à son service, lorsque je l'entends dire à ses intimes que c'est grâce à mes qualités de nourrir les tissus de l'épiderme, et prévenir les rides et autres marques de l'âge, qu'elle peut apparaître dans ses rôles de jeune femme, si étonnamment juvénile et belle. Mme Sarah Bernhardt a maintenant 77 ans (qu'elle excuse cette indiscrétion d'une vieille amie) et elle a réellement une peau et un teint merveilleux, enviés par bien des femmes beaucoup plus jeunes. Son épiderme n'a aucune des imperfections que l'on pourrait attendre d'une femme de son âge, et je suis fière de dire que c'est mon œuvre.

J'apprécie la Crème Tokalon pour ses qualités surprenantes : elle rajeunit l'épiderme et rend la peau douce et lisse.
SARAH BERNHARDT.

Que Mme Sarah Bernhardt veuille accepter mes vœux les plus sincères, pour une longue vie et une éternelle gloire.

Crème Tokalon

P. S. — Les dames qui désirent faire ma connaissance me trouveront dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Une Réclamation générale du Public

Depuis plusieurs mois, dans toutes les localités de France, de Belgique, de Suisse et de beaucoup d'autres pays, est projeté à l'écran le merveilleux film du Consortium Pathé du plus célèbre des romans d'Alexandre Dumas « Les Trois Mousquetaires ». Les centaines et centaines de mille de personnes qui ont vu et admiré les multiples péripéties des héros immortels : d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis, ont été séduites par l'intensité d'action et de vie de ces mousquetaires mêlés aux personnages de l'histoire : Louis XIII, Richelieu, Buckingham, et par la reconstitution des milieux vrais où se sont passées leurs aventures extraordinaires. Un nombre considérable de spectateurs demandent à posséder une édition du texte intégral du roman d'Alexandre Dumas, illustré par les photographies mêmes du film Pathé, si admirablement établi par le maître metteur en scène : Diamant-Berger.

Nous avons plaisir à informer tous nos lecteurs que cette édition existe maintenant ornée d'environ 200 illustrations de pages et doubles pages faites en similigravure d'après les photographies du film et qu'elle paraît sous une forme accessible par son prix à toutes les bourses. Présentée en fascicules hebdomadaires, imprimée sur beau papier, elle est complète en 24 fascicules dont le premier est mis en vente au prix spécial de faveur de 30 centimes.

Dès maintenant, on peut se procurer partout le premier fascicule illustré au prix spécial de 30 centimes, et les fascicules suivront de semaine en semaine au prix normal de 60 cent. On peut également se procurer de suite les 24 fascicules constituant l'ouvrage complet, pour le prix forfaitaire de 14 frs. chez tous les libraires, ou contre mandat adressé aux Editions Jules Tallandier, 75, rue Dareau, Paris (XVIe). 90449

PIANO LAURENT
Prix de Fabrique
49, R. de Chateaudun
PARIS 89127d

A CÉDER EST FONDERIE en pleine activité, très bien installée. Prod. 3 Tnes p' jour. 5.500 mq. 1.000 couv. Raccord ch. fer facile. Main-d'œuv. bon marché. Px 100.000 Banque Petitjean, 12, r. Montmartre, Paris. 90444

POUR LES CANDIDATS AUX FONCTIONS PUBLIQUES

Elève commissaire de la Marine. — Date : 12 septembre. — Délai d'inscription : 15 août. — Age : moins de 26 ans. — Licence en droit exigée.

Stagiaire du Commissariat de la Marine. — Date : 16 août. — Délai d'inscription : 15 juillet. — Réservé aux Commis principaux, commis et officiers mariniers.

Contrôleur-adjoint des Douanes. — Date : 16 et 17 octobre. — Délai d'inscription : 16 août. — Age : 18 à 25 ans. — Baccalauréat exigé. — Début : 5.500 fr. plus importantes indemnités.

Commis de la Trésorerie de l'Indo-Chine. — Date probable : août 1922. — Age : 22 à 30 ans. — Aucun diplôme. — Début : 4.000 fr. plus solde coloniale.

Sous-Inspecteur de l'Assistance Publique. — Date : 20 juin. — Age : 25 à 35 ans. — Licence exigée. Début : 9.000 francs.

Attaché de Chancellerie. — Date prévue : troisième trimestre. — Age : 21 à 31 ans. — Baccalauréat ou diplôme d'une école supérieure de commerce reconnue par l'Etat exigé. — Début : 5.400 fr. plus importantes indemnités.

Les lecteurs qui désirent des renseignements au sujet des emplois indiqués ci-dessus ou d'un concours ou examen quelconque, peuvent s'adresser de notre part à M. le Directeur de l'Ecole Universelle, 10, rue Chardin, Paris (16e).

Joindre un timbre de 0 fr. 25 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur du « Journal de Roubaix ». 90969d

STÉNO-DACTYLO
SUCCURSALE DE ROUBAIX: 100, Bd d'Armentières
PROGRAMME GRATUIT

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire du Commerce et de l'Industrie de Belgique pour l'année 1922 (Edition Mertens et Rozez, fondé en 1849). — Répertoire complet des principales adresses de toutes les villes et communes du Royaume, rédigé d'après documents officiels, comprend toutes indications intéressant le commerce, l'industrie, la magistrature, les officiers ministériels, les administrations publiques et privées, l'agriculture, etc.

Il est envoyé gratuitement à tous les agents diplomatiques et consulaires belges à l'étranger par les soins du Ministère des Affaires étrangères, pour être mis à la disposition du public dans les chancelleries des Consulats des villes où ils sont accrédités.

1er vol. Bruxelles et faubourgs 1922 : 50 fr.
2e vol. Provinces 1922 (en préparation): 125 fr.

Frais de port et d'encaissement à charge des acheteurs.

En vente chez les Editeurs-Propriétaires : Etablissements Généraux d'Imprimerie (Soc. anonyme), successeurs de Ad. Mertens, 14, rue d'Or, à Bruxelles. — Téléph. 1565. — Compte Chèques Postaux n° 963.

Les souscripteurs peuvent s'adresser dans nos bureaux de Roubaix, où un exemplaire peut-être, au préalable, consulté. 90474d

---

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 11 mai 1922 — N° 64.

LA PEAU DU MORT

L'émotion sous l'empire de laquelle elle se trouvait ne lui aurait pas permis de voir qui que ce fût dans le corridor d'attente.

Il y avait pourtant bien des gens qu'elle connaissait et entre autres Prudent Pascalin, portier, ainsi que Gaston Dormeau.

Celui-ci, dès qu'il l'aperçut, se dirigea vivement vers elle et lui dit :

— Eh bien ! ma pauvre tante, ma chère mère...

— Vous ici ! s'écria-t-elle en le reconnaissant... Ah ! oui, au fait, pauvre enfant. On va vous apprendre de cruelles choses.

— Des choses que vous connaissez déjà, sans doute...

— Oui, oui. Mais ne m'interrogez pas, c'est trop horrible. Tout à l'heure, quand vous serez libre, venez à la maison.

— Je vous le promets.

— Ah ! mon pauvre enfant, si vous saviez ! si vous saviez ! dit-elle en jetant à son cou et en pleurant à chaudes larmes.

Gaston voulut l'interroger, mais elle fut prise d'une attaque nerveuse des plus violentes.

M. Mestras, au bruit qu'elle fit, sortit de son cabinet et donna lui-même des ordres pour qu'on la soignât. Gaston ne voulait pas la quitter. Mais le juge d'instruction le rassura en lui affirmant qu'on ne négligerait rien pour faire revenir Laurence à elle.

Trois quarts d'heure après, la pitoyable dame, remise sur pied, mais pâle, affaissée, se tenant à peine debout, quittait le Palais de Justice pour rentrer chez elle.

On se souvient que Montussan lui avait promis la veille de venir lui demander des renseignements sur ce qui devait s'être passé.

Le bohème, en effet, s'était mis en chemin bien avant l'heure où il comptait se présenter chez Laurence.

Il était attiré par un aimant contre lequel il n'avait aucune force.

Trois heures sonnaient lorsqu'il arriva rue Racine. On ne l'attendait qu'à quatre.

Mais néanmoins, il allait se décider à monter lorsqu'il réfléchit que Geneviève était toute seule.

Se trouver en tête-à-tête avec elle eût été pour lui un bonheur immense, mais aussi un bonheur bien dangereux, car il ne pouvait répondre de se posséder assez pour ne pas laisser échapper son secret, et il avait trop peur de paraître ridicule aux yeux de cette enfant qui en aimait un autre.

Il s'arrêta donc et se mit à faire les cent pas sur le trottoir en attendant Mme Largeval qu'il ne pouvait pas ne pas voir entrer.

L'attente fut plus longue qu'il ne l'avait pensé. Laurence était restée au moins quatre heures dans le cabinet du juge et son attaque de nerfs l'avait encore retardée.

Enfin elle parut au coin de la rue Racine et du boulevard.

Montussan se dirigea vers elle avec empressement, lorsqu'il la vit chancelante et la salua respectueusement.

— Que vous est-il arrivé, madame ! Vous souffrez ! lui demanda-t-il.

— Venez, venez, répondit-elle en le prenant sans façon par la main. Venez vite.

Et elle dut faire un effort bien violent, car elle se mit à marcher d'un pas tel que Lucien avait de la peine à la suivre.

D'une seule traite elle monta ses quatre étages sans dire un mot, mais haletante, fiévreuse, ne parvenant pas à dominer l'indicible émotion à laquelle elle était en proie.

Dès que la porte fut ouverte, la pauvre mère se jeta à corps perdu sur Geneviève qu'elle couvrit de baisers et à qui elle criait à travers ses sanglots :

— C'est ton père ! c'est ton père !

Montussan ne comprenait pas grand'chose à ce qu'elle voulait dire, et la pauvre Geneviève n'y comprenait rien du tout.

— Mon père ! répéta-t-elle sur un ton interrogatif. Mais, calme-toi, maman, calme-toi ; qu'est-il arrivé ?

— C'est ton père, te dis-je ! ton père que j'ai vu.

Et Laurence éclata en sanglots en cachant son visage dans le sein de sa fille. Des mouvements convulsifs l'agitaient des pieds à la tête. On aurait juré qu'une pareille souffrance allait la tuer.

— Mon père que tu as vu ! répéta Geneviève.

— Oui, oui. Si tu savais. C'est épouvantable.

Montussan et Geneviève se regardèrent. La même pensée se lisait dans leurs yeux. Mme Largeval était devenue folle subitement.

La jeune fille fit signe à Lucien qui avança un fauteuil.

Geneviève avec des précautions charmantes, força tout doucement sa mère à s'asseoir. Puis quand Laurence fut installée, la délicieuse enfant l'accablant de caresses et de baisers, s'agenouilla devant elle et lui dit :

— Je t'en prie, mère, reviens à toi. Quelque chose a dû t'effrayer, te troubler pour que tu sois dans un tel état.

— Elle ne comprend pas ! murmura Mme Largeval.

Montussan adressa un geste à Geneviève pour lui donner à entendre qu'il valait mieux la laisser parler. Ils croyaient évidemment tous les deux à un accident cérébral momentané.

Mais Laurence reprit d'une voix dolente :

— Eh ! peut-elle comprendre ? Est-ce possible d'imaginer une si infernale fatalité ?

— Mais quoi donc, madame ? demanda Montussan, qui finissait par deviner qu'il y avait quelque chose dont il ne pouvait se faire une idée.

— Ah ! vous êtes encore là, monsieur Lucien. Merci. Ce que j'ai à dire à ma fille est si atroce, Dieu nous éprouve d'une si effroyable façon que j'ai perdu toute espérance.

— Madame !...

— Enfin, monsieur, me direz-vous pourquoi il y a des gens qui sont constamment malheureux. Et parmi ceux-là il en est qui n'ont jamais commis une faute. En quoi méritent-ils un sort qui devient plus affreux à mesure qu'ils avancent dans la vie ?

A côté d'eux, on voit des coquins qui prospèrent, des bandits qui deviennent quelque chose et qu'on respecte ; on voit des drôlesses passer femmes du monde et mourir heureuses. Mais eux, quoi qu'ils essaient, tout leur échappe, tout se tourne invariablement contre eux, et c'est au moment où ils croient avoir enfin remonté assez haut leur rocher de Sisyphe, que celui-ci leur retombe lourdement sur la tête et les écrase. Heureusement, il y a quelques chose de l'autre côté...

— C'est vrai, dit Montussan, qui voyait avec joie la grande douleur de Laurence bifurquer et se perdre dans des réflexions philosophiques. C'est vrai, il y a des gens prédestinés, semble-t-il, à être malheureux avec acharnement. L'univers s'arrêterait plutôt, la terre et les planètes cesseraient de tourner, croirait-on, s'ils devaient être l'objet d'un bonheur quelconque.

Laurence repoussa doucement sa fille et se leva avec une certaine brusquerie.

On aurait juré qu'elle s'était un peu reposée en prononçant les quelques paroles auxquelles avait répondu Montussan, mais que la colère et le désespoir reprenaient le dessus.

— Vous ne savez pas une chose abominable, dit-elle !

— Non, répondirent en même temps Lucien et la jeune fille.

— L'accusé... vous savez, celui qui, dit-on, a tué deux hommes...

— Eh bien ! interrogea Geneviève haletante.

— Celui qui mourra peut-être sur l'échafaud...

— Parle, mais parle donc, mère, c'est mon oncle Remi.

— C'est ton père, malheureuse...

— Mon père, allons donc ! mon père ! Est-ce que c'est possible ! Voyons, quelque chose t'a frappée, on t'a effrayée.

— C'est ton père, c'est mon mari. Je l'ai reconnu.

Geneviève restait sans parole, écoutant Laurence, ne se faisant pas une idée exacte de ce qu'elle entendait.

— Madame, il n'est pas acceptable que le Largeval...

— Ce Largeval qui est à Mazas et qu'on accuse de deux meurtres, que dis-je, de trois meurtres ! On finira par l'accuser de quatre assassinats... mais ce n'est pas cela que je voulais dire.

— Le Largeval qui est à Mazas, aviez-vous commencé, fit le bohème.

— Eh bien ! c'est Georges Largeval, c'est mon mari, c'est ton père, c'est cet éternel malheureux que la destinée, dont il avait déjà été tant maltraité, a poussé à un acte de folie dont les conséquences le conduiront peut-être à la mort.

Geneviève laissait dire sa mère. Elle ne pouvait pas la croire encore, mais pourtant, elle se sentait inquiète et troublée.

— Parlez plus clairement, madame, dit Lucien, expliquez-vous.

Camille Debans.